

Le Monde

En Corse, le village de Santa-Maria-Siché souffre de l'emploi supprimé à l'agence des impôts

« Quand l'Etat s'en va » Dans ce petit village du sud de l'île, un emploi a été supprimé à la perception. Et cela change beaucoup de choses.

Par Antoine Albertini Publié le 15 février 2019



Enfant, François-Dominique Pelloni avait appris à se méfier du tintement de clochette qui accompagnait les déplacements du curé dans son village de Santa-Maria-Siché, au cœur du Taravo-Ornano, une région enclavée du sud de la Corse. « On comprenait que quelqu'un n'en avait plus pour longtemps à vivre. Il s'est passé la même chose avec les impôts. Lorsque ces gens se déplacent jusqu'à un petit village comme le nôtre, c'est cuit, c'est l'extrême-onction. »

Il y a quelques mois, M. Pelloni, maire de la commune depuis 1989, a ainsi reçu la visite de « responsables de la direction générale des finances publiques très rassurants ».

Pas question de toucher à la perception de Santa-Maria-Siché, qui gère 65 budgets de collectivités et est considérée comme une excellente agence, lui ont-ils affirmé. Mais le 1^{er} février, un poste a été supprimé et la perception ne traite plus le service des impôts aux particuliers. « Au moment du prélèvement à la source, on ne pouvait pas mieux rêver », ironise le maire.

Pour avoir un contact physique avec l'administration, les villageois d'une vingtaine de communes des alentours n'ont plus qu'un recours : emprunter la route d'Ajaccio. Trente kilomètres à peine, dans le cas de Santa-Maria-Siché, mais 45 à 50 minutes de trajet au minimum pour parvenir à la ville, et une demi-heure de plus pour traverser l'agglomération aux embouteillages légendaires,

avant de finir dans une rue pentue, où il est pratiquement impossible de stationner.

Dématérialisation

La perception d'Ajaccio se débusque davantage qu'elle ne se trouve, nichée en plein milieu d'un lotissement résidentiel privatif gardé par une double barrière, sans parking réservé aux usagers. Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi matin, de 8 h 45 à 11 h 30, exclusivement. « *Un jour comme aujourd'hui, avec un grand soleil, ça peut encore aller, observe un septuagénaire de Santa-Maria-Siché. Mais lorsque le col Saint-Georges est enneigé, ça ne vaut même pas la peine de tenter sa chance.* »

Pour les villageois de Palneca ou Zicavo, des villages encore plus reculés, la tâche est pratiquement impossible sans y consacrer une journée entière – en prenant le risque de trouver porte close en cas de retard. Et s'ils comptent régler en espèces, une habitude chez les personnes âgées aux revenus souvent modestes, il leur faudra faire demi-tour, direction deux autres sites, seuls habilités à accepter les versements en liquide. « *En clair, c'est le rural qui trinque* », s'emporte Alexandra Gaffori, responsable CGT finances publiques à Ajaccio.

Avant-postes de la présence de l'Etat en Corse, les petites perceptions de l'intérieur sont dans l'île de véritables institutions, parfois les seuls interlocuteurs pour les élus et leurs administrés à des kilomètres à la ronde. Mais, dans le cadre de la politique de « géographie revisitée » voulue par le ministère de l'économie, des finances, de l'action et des comptes publics, ces bureaux qui comptent rarement plus de quatre ou cinq agents se retrouvent frappés de plein fouet par les réductions d'effectifs et les fermetures au profit de la « démat » – la dématérialisation, rendue théoriquement possible par les outils numériques modernes.

« *Une blague, estime M^{me} Gaffori. Des personnes âgées, qui ne savent même pas ce qu'est Internet, dans des villages qui sont de véritables zones blanches, vont se mettre du jour au lendemain à accomplir leurs démarches en ligne ? Et lorsque les interfaces ne permettent pas de répondre à des questions particulières, que fait-on ?* »

« *On déshumanise tout, renchérit Béatrice Saez, la secrétaire de mairie de Santa-Maria-Siché. La perception, c'est du lien social, des agents, qui sont les visages de l'administration, connaissent en profondeur le tissu local, conseillent les habitants et, surtout, trouvent des solutions.* »

Pour la population des environs, la disparition du service aux particuliers n'entraîne pas seulement le désagrément de déplacements coûteux et chronophages : elle met aussi en péril de fragiles équilibres sociaux. De longue date, un arrangement permettait ainsi à l'un des administrés de la commune, aux revenus très modestes, de régler le loyer de son logement social en deux versements d'argent liquide. « *Il le faisait directement auprès de l'agent chargé de l'impôt des particuliers, explique M. Pelloni. Mais ce service n'existe plus. Comment va-t-il s'y prendre désormais ?* »

« La montagne est dépecée »

A travers l'île, les coupes claires ont déjà affecté Calvi, dans le nord de la Corse, où le service des impôts des entreprises a fermé ses portes il y a trois ans, ses agents étant « redéployés ». A Sartène, dans l'extrême Sud, deux postes à la trésorerie devraient disparaître, comme à Levie, qui perdra ainsi la moitié de son effectif. Le 2 février, derrière les syndicats et les personnels, 200 habitants et

élus de toutes tendances ont manifesté contre ces suppressions programmées. Dix jours plus tard, la Chambre des territoires, l'organe de la Collectivité de Corse qui assure la représentation des microrégions de l'île, s'est émue de la situation.

« *Le serpent se mord la queue*, observe Napoléon De Peretti, maire de Levie (Femu a Corsica, nationaliste). *La population quitte les villages, les services publics s'étiolent, faute d'activité, des postes sont supprimés, les agents s'en vont, la population n'y trouve plus son compte et part à son tour, etc. C'est ainsi que la montagne est dépecée.* » Parmi les solutions préconisées par les élus des petites communes, un « moratoire », le temps, pour la Collectivité de Corse nouvellement créée le 1^{er} janvier 2018, de redéployer ses propres services de proximité au bénéfice d'un meilleur maillage territorial et, en concertation avec l'Etat, d'examiner l'implantation des services publics en zone rurale.

En théorie, l'acte II de la loi Montagne, voté en décembre 2016 et qui s'applique à une large majorité de communes insulaires, était censé assurer ce maintien de la présence de l'Etat au cœur des territoires « contraints ». Santa-Maria-Siché, concernée par le dispositif, a pourtant fourni un cas d'école d'abandon.

Le bureau de poste ? Il ne compte plus qu'une agente depuis le départ de l'unique conseiller financier. La nouvelle école primaire aux normes environnementales de haute qualité ? Sur la corde raide : elle ne tient pratiquement que grâce à l'installation inespérée au village d'une famille ajaccienne de douze enfants. La gendarmerie ? « *Là, c'était le pompon* », rigole amèrement M. Pelloni. Après avoir demandé à la mairie la cession d'un terrain contre la promesse d'y construire des bâtiments neufs pour y installer des effectifs supplémentaires, la gendarmerie a fermé les portes de sa brigade locale et... mis le bien en vente sur Internet.

Un coup fatal

Alertés, les services préfectoraux ont empêché le processus in extremis. « *Et nous avons dû racheter le terrain pour l'euro symbolique* », précise le maire, qui ne remplira pas pour un sixième mandat. « *Non seulement l'Etat se désengage mais, en prime, les règles d'urbanisme nous empêchent de développer nos villages*, assure-t-il. *Le Padduc* [Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, adopté par l'Assemblée de Corse en 2015] *a même classé en zone verte des morceaux de trottoirs. Bilan ? Nous sommes voués à disparaître.* »

D'après les syndicats, la « *destruction en cours des services publics* » portera un coup fatal, à court terme, aux territoires ruraux faiblement peuplés de l'intérieur de l'île.

« *D'ici peu, les collectivités pourront même créer en leur sein des agences comptables et c'en sera terminé des perceptions*, avance M^{me} Gaffori. *Pendant ce temps, on pioche dans leurs effectifs pour assurer l'équilibre en effectifs des centres de Bastia et d'Ajaccio.* »

Lesquels doivent donc désormais prendre à leur compte les services aux particuliers jusque-là dévolus aux trésoreries locales. Non sans tensions, du reste. Le 30 janvier, un agent chargé de fermer les portes de l'accueil du public au centre des impôts d'Ajaccio s'est vu menacer d'une bombe de gaz lacrymogène par un usager excédé. Impossible toutefois d'obtenir des précisions sur l'agression ou le « redéploiement » en cours au sein des trésoreries corses : l'administration fiscale n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien.